

Battue au sanglier : rapport

Autor(en): **F.T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 52 [i.e. 50]

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.

PENIBLES INSTANTS

VEZ-VOUS déjà été assis, dans un compartiment de chemin de fer, en face d'une personne à l'haleine généreusement assaisonnée d'une forte pointe d'ail? Au début, ça va: on ferme les yeux et on pense à de clairs paysages méridionaux. Ensuite, on se renverse le plus possible, dans la position du monsieur qui fait des exercices respiratoires. Pour finir, tout le monde croit que c'est vous qui ne sentez pas bon, tant votre attitude est embarrassée.

Vous est-il arrivé, à l'Eglise par exemple, d'être placé immédiatement derrière une vieille dévote, très respectable, mais dont la tête, par suite d'un tic nerveux, oscille inexorablement toutes les trois secondes? En vain vous essayez de détourner vos regards! Une force étrange les ramène sans cesse sur le chapeau-pendule, orné dans la plupart des cas, d'une aigrette amplificatrice. Vous sortirez blême et défait, avec le cœur sur les lèvres.

Il advient parfois, qu'on doive aller, en compagnie d'un ami, rendre les derniers devoirs, au nom d'une société par exemple, à un personnage qu'on a très peu, sinon pas connu. On s'efforce, tant qu'on peut, de prendre un air de circonstance; mais on ne souffre pas évidemment. C'est alors que le malheur arrive. Au moment le plus solennel on se retourne, par hasard, et l'on aperçoit la tête sombre de l'ami qui reflète la gravité la plus digne. Pour peu qu'il ait, dans son trouble, enfoncé son chapeau jusqu'aux oreilles, ça y est: le fou rire le plus indécent vous saisit comme une fièvre. Il suffit aussi qu'un petit vieillard myope, vous croyant de la famille, vienne sans mot dire vous serrer longuement et tristement la main, à vous qui n'en pouvez rien. Ce sont de pénibles instants, en vérité. Mais plus tard, leurs souvenirs remplissent d'indulgente gaieté les fossettes muées en rides.

J. P.

Musique à outrance. — Vous savez la nouvelle, le pianiste du second a tellement joué du piano en un mois qu'il a les deux mains paralysées.

— Mais c'est rien du tout ça. Parlez-moi de ma fille, elle en a tellement joué en quinze jours, qu'elle en a paralysé le piano.

Notre idiot. — Toupin sur la Riponne:

— Tiens! c'est Balandard qui passe!
— Ce n'est pas possible, il est mort avant-hier.
— Vous avez peut-être raison, si c'était lui... il serait en deuil.

Les phrases risquées. — L'orateur féminin, faisant un discours sur l'égoïsme des hommes qui passent leurs soirées au Cercle, laissant leur femme à la maison:

— Pensez, dit elle, à la pauvre femme oubliée, seule à la maison, bercant son bébé d'un pied, et essayant ses larmes de l'autre.



CLLI QUE VAO TOT

Lâi a dâi dzeim que voliant tot.
L'ant mé que ti et l'ant pas práo
Voudrant menâ lo pâi, la coumouna
Et s'on lâo baillive la louna
Vo devant: « Bailli-mè assebin lo sêlâo! »
Po fini, tot d'on coup tot trosse.
Accutâ stasse d'onna motse.

Sta motse vâi on dzo onn'écouèla à laci
Tota pllieinna dessu la tràblbia à la Suzette.

Dè coîte, lâi avâi dâi miette
De tailli brelhî, de breçî?
De quegnu, tant qu'à dâi gotette
De cranma, dâi z'affère ài z'âo,
Ai matafam et âo meryâo,
A vo bailli l'iguie à la botse.
— Qu'è-te cein? que sè dit la motse.
Sarè tiura de pequottâ

Clliao miette de petit-goutâ
Quand lâi a quie dein clli grand bole
Dâo bon laci de l'« Agricole »
A dessâit on bataillon
De motse et de moussellon.
S'on vâo sè redzoi la pansse
Faut que lâi aussse práo pedance.

A quie sè de pequeliounâ
Lè petit moui? Ah! ma fâi na!
Le su lo valet de mon père.
N'è pas po rein que pû m'ein crère.
Lo pucheint n'è pas trâo por mè,
Lo resto l'è po lè craset... »

Çosse deseint, noutra motsetta
Va sè betâ su l'écouèlletta
Que rasâve tant qu'âo fin bor,
Sè crampoune, plliante son mor
Dein lo laci et jâ pompetta

Ein coudheint reimplliâ sa guierguietta.
Tot è bin zu po comeinci
Et sè cheintâi dza eingrossi

Quemet clliao que sant dein la drudze.
Tot d'on coup... fllia... vaitcè que ludze
Dein lo laci. Ah! mè z'ami,
Se vo l'avâi vussa budzi,
Breinna la tita et lè piaute
Po sè remouâ de cllia pacotta,
Nadzî, petsî et dzemelhî
Sein pouâi jamè sè ressailli.

Six piaute tsampant, bussant, tirant,
Vant d'on côté, pu sè revirant...
Et retsampâ! et reteri!
Allâ einan! et reveri!
Recoumeincî ti clliao voyâdzo
Trâi ceint coup dein clli lacelâdzo
Po sè trovâ âo fin mâitet
Tota mafita et sein z'accouet!...
On dzevaton: rein mè ne budze!
La vaitcè nèya... su sa drudze!

L'è dinse que Parrevera
A clli que trâo eimbransera.

Marc à Louis.

BATTUE AU SANGLIER

Rapport

adressé à la Préfecture du District de ..., au sujet d'une battue au sanglier effectuée le vendredi 31 décembre 192... dans la forêt en dessous des B. sur C.

Monsieur le Préfet,

Ensuite de votre bienveillante autorisation verbale, donnée téléphoniquement jeudi soir 30 décembre 192... au soussigné, une battue au sanglier a été organisée vendredi matin par le groupe des chasseurs de C. — M. le syndic, malade de la grippe, s'est fait excuser. M. le député, absent, a été récusé.

Le groupe formé de M. X. caporal de gendarmerie à C. et de votre serviteur, s'est formé vendredi matin en colonne de marche, peu après 8 heures, puis est parti en bon ordre et en rangs serrés sous mon commandement.

La marche de cette colonne, gravissant le Champ Chardon avec entrain, courage, en alignement parfait, sans défaillance, ni rouspétance de tiers, était imposante. Le scintillement de l'armement lançait des éclairs et donnait l'impression d'une troupe allant au combat.

Le groupe arriva sans incident aux B... Là se fait la jonction avec le gendarme Y. de Z., signature des carnets, etc. Cette scène émouvante dans sa simplicité fait une profonde impression.

Le citoyen Philippe D. est invité à se jondre à la troupe, sans arme. Quoique cette restriction ne lui plaise qu'à moitié, il l'accepte en vrai philosophe et augmente le contingent de son unité. Il débourre sa pipe, boit un petit verre de goutte, met dans sa bouche une formidable chique, et l'imposante colonne se met en marche dans la direction du Querquevis.

Je marche en tête. Nous trouvons la piste fraîche d'un gros sanglier. Nous la suivons et entrons sous bois. Nous éprouvons une émotion qui nous court jusqu'au bas de l'échine. Nous nous sentons sur le sentier de guerre. Malgré la longueur de la colonne un silence parfait règne. Soudain, sur la neige, nous trouvons une m... un pâté superbe, gros, épais, volumineux, à peine durci par la gelée. Nous humons ses dernières odeurs avec volupté. Ça, c'est une m... de sanglier. Une vraie, une bonne! Et la colonne s'ébranle avec une ardeur nouvelle. La piste monte dans les sapins du côté du grand contour du chemin à Gigy. Nous avançons avec lenteur. Les traces sont à peine marquées. Puis plus rien. Rien. Le soleil éclatant des jours précédents a fondu la neige. Le terrain est découvert et la piste se perd sur les brindilles de sapin sans que nous puissions la suivre. Nous abandonnons la poursuite à regret, mais il n'y a rien d'autre à faire.

En redescendant, nous découvrons derrière les B. peu en dessous du chemin à Gigy, un magnifique gîte de sanglier, dans une grosse fourmière étendue et aplatie par la bête. Ce gîte est profond de 30 cm. et long de 1 m. 60. L'emplacement de la tête et des pattes est fort bien marqué. La bête a dû coucher là la nuit précédente et pendant bien des nuits. Nous regardons cette couche vide d'un air mélancolique. Elle nous apparaît aussi triste et froide que le lit d'une jeune fille quand elle n'y est plus.

A midi, nous sommes de nouveau devant les

B. Nous trinquons en buvant mutuellement nos réserves variées, goutte, marc de pommes, vin rouge et blanc. Puis, avant de nous séparer, nous déchargeons nos armes à 60 pas sur un bout de planche. Philippe sort son fusil et tire. Nous constatons que tous nos coups sont bien placés et que nous aurions pu tuer la bête entre nous, si nous l'avions vue.

Philippe demeure aux B. Le gendarme Y. rentre à D. Le reste du groupe se reforme en colonne de marche et prend le chemin du retour en bon ordre et sans traînard. Elle arrive à C. à 1 heure. Halte. Inspection des armes. Puis licenciement par un sonore « Rompez vos rangs ». Chaque participant rentre chez soi, honnêtement et honorablement bredouille, le cœur content de cette jolie partie en plein soleil, tout en caressant l'espoir de la recommencer avec plus de succès.

Voilà, Monsieur le Préfet, le récit exact de cette expédition que nous désirons renouveler si les circonstances le permettent, avec votre aimable autorisation, et davantage de résultat, si possible.

Certifié exact et conforme, C. ce 5 janvier 192...
signé F. T. chasseur.

LE DINDON DU JUGE

DANIEL-AUGUSTE, le juge de paix, est un excellent homme, très rangé, un peu maniaque même et qui possède une magnifique montre.

Cette montre est l'objet de soins particuliers de sa part ; tous les soirs avant de s'endormir, il ne manque pas de la mettre sous le traversin.

Or, un jour qu'il entrait au tribunal avec un collègue, voulant savoir l'heure, il porta la main à son gousset... Il avait oublié sa montre !

— Je l'ai laissée sous mon oreiller, dit-il un peu penaud à son compagnon, voici bien la première fois que cela m'arrive.

Pendant que le brave administrait consciencieusement quelques jours de prison à des criminels de petite marque, Le Renard ne perdait pas son temps.

Le Renard était bien le plus adroit des voleurs de tout le canton.

Il passait, cherchant aventure dans cette enceinte même où il n'aurait dû entrer qu'entre deux gendarmes, lorsqu'il entendit ce que le juge disait au sujet de la fameuse montre oubliée.

Dare, dare ! il court au domicile du magistrat, qui était justement en train de débiter à l'audience de belles phrases sur le respect dû à la propriété d'autrui...

Le Renard, en garçon adroit qui savait que les femmes de juges sont aussi méfiantes que leurs époux, se dit qu'il fallait prendre ses précautions pour se faire bien venir ; et, en passant près du marché, il acheta un superbe dindon gros et gras, un vrai morceau de roi.

Muni de ce volatile, il alla frapper à la porte de la maison du juge de paix.

Une petite servante vint lui ouvrir et lui demanda ce qu'il désirait.

— Madame est-elle chez elle ?

— Oui, répondit la fille.

Et elle l'introduisit dans la cuisine, où Madame était en train de faire ses confitures.

Le Renard s'inclina profondément et dit :

— Madame, voici un dindon que votre mari a acheté en se rendant à l'audience, car il a l'intention de traiter ses collègues.

— Merci, voici pour boire.

Et elle tendit 25 centimes. L'autre refusa d'un geste digne.

— Que Madame ne s'inquiète de rien, dit-il, Monsieur me règlera lui-même, car je dois lui rapporter au tribunal sa montre qu'il a oubliée sous son oreiller.

La dame, sans méfiance, monta à la chambre conjugale, la trouva à l'endroit indiqué et la remit à Le Renard en lui recommandant d'en avoir bien soin.

Quelques instants après le juge revint et la première parole qu'il dit à sa femme fut pour s'informer de sa montre.

Vous voyez d'ici le coup de théâtre.

Le malheureux juge essaya de s'arracher les cheveux, et, n'en trouvant point, se rejeta sur sa femme, qu'il traita de pécore.

— Enfin, nous avons toujours un dindon, dit la pécore.

— Oui, répondit le juge, et j'inviterai demain mes collègues à le manger, et je leur raconterai l'aventure.

Le lendemain, on apprêta cérémonieusement le dindon et on le mit à la broche de façon qu'il fût cuit à point pour la sortie de l'audience.

Le rôle se trouvait ce jour-là très chargé. Le juge avait sa douzaine de coquins à expédier avant le souper.

A six heures juste, le digne magistrat sonnait à sa porte, accompagné de ses collègues mis en belle humeur par le récit de la mésaventure de leur ami.

Ils avaient tous, du reste, un appétit formidable.

Aussitôt que Madame aperçut son mari escorté de ses convives, elle ouvrit de grands yeux et s'écria :

— Je pensais que ces messieurs ne venaient pas ce soir.

— Pourquoi cela, ma chère ?

— Mais vous savez bien... cet homme que vous m'avez envoyé !

— Un homme ?

— Il y a dix minutes... il venait de votre part m'apprendre que le voleur était arrêté.

— Comment ?

— Il a prétendu venir de ta part pour prendre la pièce à conviction pour le tribunal. Je lui ai remis le dindon.

Les collègues du juge en rient encore.

Aménités conjugales. — Mme X..., femme d'un jeune savant très studieux, se plaint de ce que son mari la néglige.

— Je voudrais être un livre, dit-elle. Ce serait le moyen d'être constamment entre ses mains.

Et lui de répliquer :

— Livre ? Eh bien, je voudrais qu'elle fût un almanach : du moins, je pourrais en changer tous les ans.

Valaisaneries du « Conteur »

MES CHERS FRÈRES !



A populéuse paroisse de Fully-les-Vignes n'a pas toujours eu l'avantage de posséder un conducteur spirituel de la trempe de son curé actuel, l'éloquent abbé Berclaz dont les sermons originaux sont fort goûtés par ses ouailles.

L'un de ses prédécesseurs, il y a quelque cinquante ou soixante ans de cela, avait la parole moins facile. Son débit était laborieux et, naturellement les instructions religieuses peu captivantes produisaient moins de fruits. Pour suppléer à son indigence oratoire le pauvre curé dont le sermon dominical était plutôt un pensum hebdomadaire usait et abusait de formules banales et rituelles.

La très chrétienne expression *mes chers frères*, *mes très chers frères* sortait souvent de la bouche du prêcheur aux tournants de chaque période. Les auditeurs remarquèrent cette fréquence exagérée.

Deux Bagnards, nés malins, descendus à Fully pour les travaux du vignoble, qui assistaient le dimanche, au sermon dominical ne tardèrent pas à s'apercevoir du manège du pauvre curé dépourvu du don oratoire. Ils eurent la malicieuse curiosité de compter combien de fois le prédicateur répétait de fois son expression favorite : *mes frères*, *mes chers frères*, au cours de chaque sermon. Ils le firent à l'aide de leur paroissien.

Chaque fois que Monsieur le Curé revenait avec son sempiternel : *mes chers frères*, les gailards tournaient un feuillet de leur livre de messe. C'est ainsi que le premier dimanche la scie fraternelle fut entendue 113 fois, dans l'espace d'une heure, et qu'au prêche suivant nos amateurs de statistique tournèrent 117 feuillets. Il y avait progrès.

Le dimanche d'après ils étaient rentrés dans leurs pénates et personne ne contrôla plus la manie du curé de Fully. M. G.

VOICI LA NEIGE

*A gros flocons tombe la neige !
Petits et grands sont réjouis !
Le maître au sortir du collège
Aura fort à faire aujourd'hui !
Et you ! la la ! la neige tient,
On pourra se luger demain !*

*Sur le sol, s'entassent et meurent
Les flocons qui dansaient dans l'air !...
Oh ! que longues sont les heures
A l'école pendant l'hiver !...
Dre lin din din ! On a sonné !
Les fronts se sont illuminés !...*

*Enfin la classe est terminée !
Le flot joyeux des écoliers
En bandes indisciplinées
S'élançait dans les escaliers !
Et clic, clac, clac ! Quel branle bas !
Que d'assaillants prêts au combat !*

*Garçons et filles, pêle-mêle,
Prenant la neige à pleines mains
Se bombardent et se harcèlent
Sans nul répit dans les chemins !
Et pim, poum, poum ! Adieu leçons !
Vivent la neige et les glaçons !*

Louise Chatelan-Roulet.

LES BOUSES



I ma petite histoire n'a pas la prétention d'être savoureuse, elle pourra peut-être être qualifiée d'aromatique ! C'est comme vous pensez ! Elle se rapporte au temps de l'école, lointain où je limais mes fonds de culottes sur les bancs de l'école.

Oh ! temps heureux où l'on pouvait aller aux bouses, sans pédanterie et, surtout, sans risquer de se faire éclaffer par les automobiles ! Je vous dirai, entre parenthèses que nous ne disions pas que nous allions aux bouses, mais aux beuses !

A défaut des hygiéniques chars Ochser, une caisse à chicorée ou à macaronis, deux vieilles roues de poussette et un manche de balai assemblés, constituaient un véhicule admirable pour aller aux bouses ! Ce n'était pas bien coûteux, ni bien difficile à se procurer ; cependant, les heureux possesseurs d'une semblable calèche faisaient encore envie aux pauvres mioches dont les moyens étaient trop insuffisants pour se payer cela. Ce qui, pour nous, faisait la valeur de ce bérot, c'est de l'avoir fait soi-même, tout seul, avec, pour tout outillage, un marteau et quelques clous rouillés, ramassés au hasard et patiemment redressés, en se tapant souvent sur les doigts !

Une fois le bérot fini, un vieux balai de riz ou une vieille brosse et une pelle à feu, complétaient le matériel nécessaire à l'entreprise. Mais, pour aller aux bouses, il ne fallait pas être seul, ça manquait de charme ; on trouvait facilement un copain, surtout parmi ceux qui n'avaient pas de bérot et qui étaient très fiers de l'honneur de mener le nôtre ! Car il en fallait un pour mener l'autre pour ramasser, parfois on menait et l'on ramassait, chacun à son tour.

Les offres de collaboration ne manquaient donc pas, aux heureux possesseurs de bérots ; et plus d'une fois, de pauvres petits camarades m'ont tiré à peu près ce discours :

— Dis donc Pierre, si tu me prends pour aller aux beuses, je te donne mon nillon ; mais c'est moi qui mène alors !

— Entendu, attends-moi à 4 heures ; mais taches que le Barbu ne te garde pas après l'école.

— Oh, ouah ! je sais bien ma géo ; s'il me récite, il sera volé ! D'autres fois, il me fallait opposer, aux offres de services une fin de non recevoir ; car, je vous dirai (mais ne le dites pas à ma femme), que j'avais une petite bonne-amie, la Cécile, la fille à notre vigneron ; alors, quand elle pouvait venir aux bouses, avec moi, je la préférais à tous les copains ! D'abord, la Cécile savait mieux que personne, les bons coins où l'on avait vite rempli le bérot ; car, plus on avait de bérots à charrier, plus on était riches ! Une fois le bérot plein, on le menait chez le père Pralet, le jardinier, qui nous en donnait 10 ou 20 centimes, suivant comme il était tourné ; avant d'aller chez